

333

(...)

Guiolles division

Ce ( )jour d'huy **troisiesme** du moi[s]  
**d'octobre mil six cens cinquante quatre** avan[t]  
midy **a villemur** diocese bas montauban et se[n(echau)cee]  
de th(ou)l(ous)e regnant nostre tres chrestien prince loui[s]  
quatorziesme par la grace de dieu roy de france [et]  
de navarre pardevant moy no(tai)re royal soubsig[ne]  
et presans les tesmoins bas nommes dans ma  
boutique establis en leurs personnes **françois**  
**guioles travailleur de layrac et francoise et marie**  
**guioles soeurs femme de helie braudie et de**  
**anthoine peyrilhe habitans de villemur et villebr[umier]**  
acistees et autorisees de leurs maris **hoirs de feu J[ean]**  
**guiolles leur pere** lesquelles parties de leur bon  
gre ont declairé c( )estre dem(e)ures d'ac(c)ord de la divi(sion  
et partage des biens m(e)ubles et imm(e)ubles deppan(dans)  
de l( )heredité de leur d(it) pere et des biens ]i[m(e)ubles chacun

[a] rettiré sa portion et des biens imm(e)ubles est  
advenu audict françois guioles premieremant  
tout le haut de la mai(s)on sçise au lieu nommé les  
cleres basses dans le consulat de layrac juridi(cti)on  
de villemur ensamble du bas de trois parties les  
deux y ayant a sa portion dud(it) bas un petit chaix  
et un sotoul et des trois parties les deux des pattus  
au devant le bastimant quy sont du costé de midy  
plus du casal audict lieu des cleres basses  
contenant deux boisseaux et demy ou environ en  
corps luy est advenu de trois parties les deux  
ou environ selon les bornes plantees prises  
lesd(ites) deux portions du coste de septentrion joignant  
terre de cecilhe moussiere confrontant led(it)  
casal avec le ruisseau de bouque sabate plus  
une troisiesme portion d'une terre au lieu  
de bouque sabate consulat de layrac contenant  
en corps trois esminees ou environ prise  
lad(ite) troisiesme portion du coste d'aquilon et  
joignant terre par led(it) françois guioles acquise  
de **magdelaine guioles leur soeur** a laquelle  
lad(ite) piece avoit este donnée par led(it) **feu jean**  
**guioles leur pere** confrontant lad(ite) troisiesme  
portion avec le chemin tendant de villemur a  
rabastens plus de trois portions l( )une  
d'une vigne au lieu de la calprede parroisse

du fraisse juridi(cti)on dud(it) villemur contenant en  
corps sept rases ou environ prinse lad(ite) troisieme  
portion du costé du couchant selon les bornes plantees  
et joignant la portion de lad(ite) marie guioles

334

du taillis quy est aud(it) lieu p[lus]  
troisieme portion dud(it) taillis con[tenant]  
cinq rases ou environ en corps p[rinse du]  
coste du couchant selon les bornes [...]  
portion confronte du couchant au[...]  
de dam(ois)elle catherine d'aussague[...]  
et finalement au lieu de fonsa[lade]  
la parroisse de bondigous tout une [...]  
en friche de la contenance d'une ras[e ou]  
environ confrontant du levant le gr[and]  
chemin tandant de villemur a raba[stens]  
de midy vigne de jean gay dict lourag[...]  
du couchant terre du sieur blasy  
et a la portion de ladicte francoise  
guioles est advenue de trois parties l( )une  
de la susd(ite) piece de bouque sabate de la  
contenance en corps de trois esminees prinse  
lad(ite) troisieme portion au millieu confront[te]  
du levant la portion dudict francois guioles  
couchant la portion de lad(ite) marie et d'aquilon  
le chemin de rabastens de midy le  
ruisseau de bouque sabate plus de ladicte  
vigne en friche de la calprede la troisiem[e]  
portion prinse au millieu de la piece selon  
les bornes plantees plus la troisieme

portion du taillis aud(it) lieu de la calprede  
prinse au millieu de la piece plus de trois  
portions les deux selon les bornes plantees  
d'une terre audict lieu de la calprede contenant  
n corps cinq rases prins lesd(its) deux tiers  
du costé du levant confrontant du levant et  
d'aquilon avec terre de anthoine gay dict  
carneau (?) et des hoirs de mathieu gay  
de midy le ruisseau de la calprede du couchant  
le tiers de lad(ite) terre qui sera mis a la  
portion de lad(ite) marie plus et finalle(ment)  
au lieu de fonsalade parroisse de bondigoux  
la moitie d'une terre de la contenance d'une  
esminee ou environ prinse lad(ite) moitie du  
coste du levant selon les bornes plantees  
confronte du levant terre du sieur blasy  
midy un petit ruisseau et du couchant  
la portion et moitie de lad(ite) marie et d aquilon  
chemin de service et a la portion de

lad(ite) marie guioles famme dud(it) peyrilhe  
est advenu de trois portions l( )une du bas  
de la maison au lieu nommé des cleres  
basses prinse du coste du midy y aiant  
un corondat quy separe le reste advenu  
a la portion dudict françois ou y a une

335

petite porte quy se *fermera* (?) ...[...]  
luy est advenu la troisieme p[ortion]  
des patus de lad(ite) ma(is)on du coste [...]  
plus de trois portions l( )une du cos[te ...]  
audict cleres basses prinse du cost[e ...]  
selon les bornes plantees confron[tant de]  
levant le ruisseau de bouque saba[te]  
terre des hoirs d'anthoine chamb[ert]  
avec les pattus des ma(is)ons des cler[...]  
et d'aquilon la portion dud(it) françois [...]  
de la terre a bouque sabate de la cont[enance]  
en corps de trois esminees la troisiem[e]  
portion d'icelle prinse du coste de mid[y]  
selon les bornes confrontant du leva[nt]  
avec le ruisseau de bouque sabate du m[...]  
terre du sieur blasy du couchant le che[min]  
de rabastens et d'aquilon la portion de la  
terre advenue a lad(ite) françoise guioles  
plus de la vigne de la calprede quy  
est en friche la troisieme portion prinse  
du coste du levant confrontant avec le  
ruisseau de la calprede chemin de service  
et du couchant la portion de lad(ite) françoise  
plus du taillis aud(it) lieu de la troisieme port[ion]  
prinse du coste du levant confrontant du  
levant la portion de vigne dud(it) françois  
guioles de midy le chemin de service couchant

la portion de françoise guioles et d'aquilon  
le ruisseau de la calprede plus de  
la terre au lieu nomme de la calprede de trois  
portion l( )une prinse du couchant confrontant  
du levant la portion de lad(ite) françoise et avec le  
ruisseau de la calprede plus et finale(men)t  
la moitie d'une terre au lieu de fonsalade  
prinse du costé du couchant confrontant du  
levant l( )autre moitie de terre advenue a lad(ite)  
françoise et avec un petit ruisseau et par cé  
qué la portion de lad(ite) françoise est de moins  
valleur que les autres et la portion dudict  
françois guioles de plus grand valleur  
icelluy françois rand la somme de dix  
livres qu'il luy paiera dans une année

a conter de ce jour et au moien de ce **un contract receu par roset no(tai)re de layrac portant promesse de lad(ite) somme dem(e)urera cancelé**, et dem(e)ure accordé que la maison au lieu des cleres basses ledict francois guioles tiendra couvert le haut et fondé le bas a la portion que luy est escheue et lad(ite) marie guioles tiendra dondé a l( )androict que luy est escheu du bas desqueles biens escheus a la portion de chacun desdicts guioles freres il en sera par eux jouy fait et disposé a l( )advenir a leurs volontes et sera

336

païé par chacun a l( )advenir les [...] des biens quy luy sont escheus [...] y auroit d'arrerages de deubs s[...] esgallement et s( )il y a de debtes [...] l heredité dudict feu guioles se [...] chargée l( )aquitemant en sera fait et s il se trouve qu'il y est rien de [...] aud(it) feu guioles la partage s( )en f[...] entreux esgallement promettant [lesd(ites)] parties se porter reciproquement [l'une] a( )l( )autre bonne grantie de droict e[t.] a( )tenir ce dessus lesd(ites) parties on[t] obliges et soumis leurs biens aux rigueurs de justice et l( )ont juré es presances de m(aîtr)e jean serin pr[ocureur] au siege royal dud(it) villemur et jea[n] tailhefer dudict villemur signes lesdictes parties ont dict ne sçavoir et moy notaire requis ./.

Serin, p(re)se)nt      Tailhefer

Esteveirn, not(aire)

*NB : registre en mauvais état*